

VIGIE EN SANTÉ DES VOYAGEURS
Mise à jour en date du 4 juin 2010, vol. 11, no 5

ÉCLOSION DE ROUGEOLE EN AFRIQUE DU SUD

ÉTAT DE SITUATION

Depuis janvier 2009, plus de 9000 cas de rougeole ont été confirmés en Afrique du Sud. La province de Gauteng (où se retrouvent Johannesburg et Prétoria) est la plus touchée par l'écllosion mais des cas ont été signalés dans toutes les provinces. Les pays limitrophes, soit le Swaziland, le Mozambique et le Zimbabwe sont aussi touchés, ainsi que le Botswana, le Malawi et la Namibie.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse qui se transmet par contact direct avec des gouttelettes infectieuses et, plus rarement, par aérosols. La période d'incubation est de 8 à 12 jours. La maladie se manifeste par de la fièvre, de la toux, une rhinorrhée, une conjonctivite et une éruption cutanée maculopapuleuse. Dans 6 à 20 % des cas, des complications telles qu'une otite, de la diarrhée ou une pneumonie peuvent survenir. Le risque d'encéphalite est de 1/1 000 personnes infectées.

RECOMMANDATIONS

A l'approche de la coupe du monde de la Fédération internationale de Football Association (FIFA), il est probable que le nombre de voyageurs à destination de l'Afrique du Sud augmente. Le CCQSV recommande que ceux-ci consultent en clinique de santé-voyage pour une évaluation globale de leurs besoins.

Pour tout voyageur, on s'assurera que l'immunisation de base contre la rougeole est en conformité avec les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec. En particulier, on s'assurera que les personnes nées après le 1er janvier 1970 auront reçu 2 doses du vaccin avant leur départ.

Pour certains groupes particuliers de voyageurs se rendant dans les pays où le risque de rougeole est modéré ou élevé (incluant l'Afrique du Sud), on considérera ce qui suit:

- Envisager, avant leur départ, la vaccination des enfants âgés de 6 à 12 mois. Si la 1^{re} dose est administrée avant l'âge de 12 mois, on n'en tiendra pas compte par la suite : l'enfant devra quand même recevoir les 2 doses recommandées du calendrier habituel à l'âge de 12 mois ou plus;
- Si un enfant de plus de 12 mois a déjà reçu sa 1^{re} dose, lui administrer une 2^e dose avant le départ si un intervalle d'un mois entre les doses peut être respecté.

Les médecins devront demeurer vigilants et signaler les cas suspects de rougeole à la direction de santé publique de leur région.

Par ailleurs, il existe d'autres risques à la santé en Afrique du sud. Nous vous invitons à consulter le bulletin émis par l'Agence de santé publique du Canada en date du 11 mai 2010 pour connaître la liste des vaccins recommandés ainsi que les autres précautions à prendre lors de ce séjour.

Sources :

1. Agence de santé publique du Canada (ASPC) :Conseils de santé aux voyageurs : Coupe du monde de soccer de la FIFA, Afrique du Sud 2010, (12 mai 2010) <http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/2010/fifa2010-fra.php>
2. Centers for Diseases Control (CDC) : CDC Urges Awareness of Measles in South Africa, Americans Attending the World Cup Must Assure Measles Immunity before Traveling (3 mai 2010) <http://www.cdc.gov/measles/travel-worldcup.html>
3. Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – Protocole d'Immunisation du Québec (PIQ) Section 10.2.1 Vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/piq/chap10-2_rro.pdf